



Afternoon Talks on Islamic Law

Thursday, 24 August 2023 – 4:00 p.m. (CEST)

Hybrid Lecture
at the Institute and via Zoom

“Le double référentiel féministe pour la réforme
du code de la famille au Maroc”

Prof. Dr. Latifa Elbouhsini
(Université Mohammed V, Rabat)

All employees and guests of the institute as well as
other interested parties are cordially invited to the lecture.

Nadjma Yassari and Shéhérazade Elyazidi



About the Speaker

Après son doctorat en histoire de l'art et des civilisations à l'Université de Toulouse le Mirail (France), *Latifa Elbouhsini* a travaillé en tant que chargée d'études au cabinet du Secrétaire d'Etat chargé de la protection sociale, de la famille et de l'enfance, administratrice au Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité ainsi que cheffe de division chargée du partenariat. Elle était professeure universitaire à l'Institut National de l'Action Sociale et a assuré en tant que vacataire des cours à la faculté de sciences juridiques et sociales à Tanger (Université Abdelmalek Essaadi) ainsi qu'à la faculté des lettres à Rabat. Depuis 2017, elle est professeure de l'enseignement supérieur à la faculté des sciences de l'éducation à l'Université Mohamed V à Rabat. Elle est chercheuse spécialiste de l'histoire des femmes au Moyen Âge et du mouvement féministe marocain.

About the Topic

Depuis son adoption pour la première fois en 1958, le code de la famille marocain n'a connu aucune révision. Il a fallu attendre 2004 pour qu'il connaisse une véritable refonte ayant touché bon nombre de dispositions. Il sera particulièrement question de rappeler les éléments du contexte dont l'opposition de certains acteurs de la société (mouvement islamiste) avec un accent sur les arguments. Bien que de manière pragmatique, le mouvement féministe s'est vu acculé à s'ouvrir sur le référentiel religieux. Tout en s'attachant au référentiel universel, cette ouverture a permis au mouvement féministe de légitimer ses revendications et s'offrir une certaine audience. Afin d'exposer ce double référentiel, nous allons mettre l'accent sur certaines dispositions notamment celles qui ont suscité le plus de divergences et du débat public, la tutelle, la polygamie et la répudiation, ainsi que sur la question successorale qui n'a pas été posée à l'époque (2004) mais qui commence à pointer ces derniers temps.